

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 39 (1903)
Heft: 146

Vereinsnachrichten: Rapport annuel sur la marche de la Société pendant l'année 1902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT ANNUEL

sur la marche de la Société pendant l'année 1902, présenté à l'assemblée générale du 17 décembre 1902

PAR

M. le prof. L. PELET, président.

Messieurs et chers collègues,

Votre comité touche au terme de son mandat et doit, suivant le règlement, vous rendre compte de l'activité de notre société pendant l'année 1902.

Nous résumerons ci-dessous les données statistiques les plus intéressantes.

A fin décembre 1901, la société comptait 277 membres, à ce jour elle en compte 289, se décomposant comme suit :

Membres effectifs 230, honoraires 46, associés éméri-tes 5, en congé 7.

Il y a eu 21 admissions nouvelles, dont 16 de membres effectifs ; ce sont celles de MM. J. Pingoud, A. Ketterer, A. Curchod, Dr Mermod, Perret, pharmacien ; Jaton, droguiste ; Landry, député ; Kasser, A. Vautier-Mayor, Lin-der, L. Meylan, à Lutry ; B. Mayor, Perriraz, G. Brélaz, Niceforo.

Une de membre à vie, M. V.-A. Bergier.

Quatre de membres honoraires, MM. Thury, P.-A. Guye, Gaudry, Magnin.

Et enfin un membre effectif, M. de Loriol, a passé membre émérite.

Pendant le même temps nous avons enregistré quatre démissions, celles de MM. Kamm, Bartholmess, de Vallière, et de la Société des Amis des Sciences naturelles de la Vallée. Deux de nos membres, MM. Feyler père et Auberjonois, sont décédés. Le premier était un des plus anciens membres de notre société et lui était très attaché. M. Feyler a fait partie de cette école de pharmaciens qui ont su, tout en satisfaisant à toutes les exigences d'une profession chaque jour plus difficile, rester en relations constantes avec la science pure. M. Feyler était de plus une des figures lausannoises des plus connues et des plus sympathiques, et c'est avec beaucoup de regret que notre société a enregistré son départ.

Nos regrets n'ont certes pas été moins grands lorsque nous avons appris la mort accidentelle de M. G. Auberjonois, l'un de nos plus jeunes membres. Peu d'entre nous l'ont connu ; cependant ceux qui ont pu l'apprécier se seront assuré qu'il était un observateur sagace et un chercheur savant.

Trois de nos membres honoraires, MM. A. Cornu, Wild et Targioni-Tozzetti, sont morts au cours de cette année. Le premier est le savant physicien dont les découvertes nous sont connues dès longtemps ; quant au second, M. Wild, un de nos compatriotes, ancien directeur du Bureau météorologique fédéral, il avait quitté le pays pour créer les services météorologiques de la Russie. M. Targioni-Tozzetti était un savant italien qui avait entretenu autrefois d'étroites relations scientifiques avec plusieurs de nos membres.

Il résulte de notre statistique que notre société s'est augmentée cette année de douze membres ; il y a bien des années que nous n'avions noté un accroissement aussi considérable.

Examinons maintenant l'activité de notre société. En cette année nous avons tenu 19 séances, dont trois as-

semblées générales ordinaires, une assemblée générale extraordinaire et une séance extraordinaire.

Nous avons entendu 68 communications présentées par 33 de nos membres; parmi ces communications, 18 se rapportent aux sciences physiques, 13 aux sciences biologiques, 8 à la géologie, 7 à la chimie, 6 à la botanique, 6 à l'agronomie, 5 à la photographie et une aux mathématiques.

Si nous comparons le nombre des communications au cours de ces huit dernières années, nous voyons qu'il a varié comme suit : 1894, 52; 1895, 61; 1896, 52; 1897, 58; 1898, 80; 1899, 60; 1900, 59; 1901, 57; 1902, 68.

Parmi les communications entendues cette année, plusieurs ont eu un grand intérêt scientifique, d'autres furent très instructives pour nos membres. Nous citerons tout spécialement la séance extraordinaire du 11 juin, dans laquelle M. W. Morton a bien voulu nous faire voir ses riches et intéressantes collections. Avec toutes nos félicitations, nous le prions d'accepter nos plus sincères remerciements.

Il suffit de mentionner notre assemblée générale d'Yverdon pour vous rappeler l'une des sorties les plus agréables que nous ayons faites, et nous devons en reporter tout le succès à nos collègues d'Yverdon, qui se sont dévoués à cette occasion et nous ont offert pour un jour une hospitalité aimable et gracieuse.

Votre société s'est fait en outre représenter aux assemblées générales de la Société neuchâteloise des *sciences naturelles* et de la Murithienne, ainsi qu'à la session de l'Helvétique à Genève.

Nous nous sommes de plus associés au jubilé de M. le professeur H. Dufour, auquel votre président a exprimé toute la reconnaissance que la société a contractée depuis si longtemps envers lui.

Messieurs, si vous jugez par les apparences extérieures,

notre société est en progrès, son utilité, son importance s'affirme chaque jour davantage, son cercle de relations s'étend; vos communications sont écoutées non seulement dans un cercle étroit, mais on peut dire que notre société forme l'un des liens, et l'un des plus solides, entre l'enseignement supérieur et le pays, et beaucoup de vos travaux ont une utilité directe et immédiate pour beaucoup de nos concitoyens.

Il est cependant un certain nombre de points qui, sans être des points noirs, doivent attirer plus spécialement votre attention, et il est de mon devoir de les faire ressortir ici, afin qu'ils restent la préoccupation constante du comité que vous désignerez tout à l'heure.

L'état de notre caisse, sans être critique, est cependant gêné. Je vous rappelle que l'an dernier nos dépenses ont excédé les recettes de plus de 3000 francs; il est donc probable, ainsi que nous vous l'avons d'ailleurs fait prévoir, que cette année, vu le déficit de 1901, tout en nous maintenant dans les strictes limites du budget, nous aurons encore à enregistrer un excédent de dépenses, puisque le budget, qui était théoriquement de 7000 francs, n'était en réalité qu'à de 4000 francs. Nous avons cependant fait tout notre possible pour diminuer les dépenses; dans ce but, nous vous avons proposé de réunir les deux bulletins de juin-septembre en un seul.

Notre Bulletin est en effet la charge la plus lourde de notre société. Les travaux affluent aujourd'hui, et nous avons peine à les imprimer au fur et à mesure. Il sera nécessaire que le nouveau comité examine attentivement s'il n'y a pas lieu de demander aux auteurs de réduire considérablement leurs manuscrits. Nous sommes certains que cette mesure, tout en permettant d'imprimer un plus grand nombre de travaux, aurait pour effet de donner plus de variété, de clarté et d'agrément à notre bulletin. Il est certain qu'à l'heure actuelle plusieurs de nos mem-

bres renoncent à insérer leurs mémoires dans le bulletin et préfèrent s'adresser ailleurs, ou allongent démesurément leurs comptes rendus aux procès-verbaux.

Notre service d'échanges s'est accru cette année de quelques sociétés nouvelles, cela permet de répandre davantage notre bulletin.

Ceci nous amène à vous parler de notre bibliothèque, et j'attire toute votre attention sur le nombre excessivement restreint de nos membres qui l'utilisent. Il en est de même de la bibliothèque scientifique, notre ancienne bibliothèque, aujourd'hui propriété de l'Etat.

Au commencement de cette année, nous avons constaté qu'un certain nombre de publications importantes ne nous parvenaient plus. Et votre comité a rappelé à plus de 80 associations diverses leurs engagements envers nous, en les priant de nous envoyer des échanges en souffrance. La plupart de nos lettres ont eu un excellent effet et ont ainsi rétabli des échanges importants.

Il a été aussi nécessaire que votre comité s'occupât d'une façon sérieuse de nos abonnements et achats. Il est en effet regrettable de constater qu'au commencement de cette année aucun de nous ne savait au juste à quoi était attribué et comment se justifiait la somme de 600 fr. dite fonds de Rumine.

Cette étude, qui a demandé d'assez longues recherches, nous a amené à constater que nous dépensions au delà de cette somme pour les seuls abonnements. Il fut nécessaire de supprimer plusieurs abonnements.

Le Département de l'Instruction publique ne crut pas pouvoir ratifier nos décisions. Après discussion entre M. le conseiller d'Etat chef du Département de l'Instruction publique et les représentants de la société, nous sommes arrivés à une entente, dont nous vous soumettrons les bases tout à l'heure, et que vous voudrez bien examiner et ratifier, s'il y a lieu.

Il est un dernier point encore, qui a beaucoup préoccupé votre comité. C'est la rédaction nouvelle de l'art. 8 du règlement que vous nous aviez chargé d'étudier. Après de longues discussions, votre comité n'a pu se mettre d'accord sur la rédaction et l'esprit de l'art. 8. Aussi nous ne pouvons pour le moment vous faire de proposition nouvelle. Nous croyons qu'il serait désirable de donner à l'art. 8 une rédaction qui permettrait de donner au comité plus de stabilité qu'il n'en a à l'heure actuelle.

—○—

